

PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 2021

CERTI F 2109 - Avril 2023

Entreprise auditée :	KNAUF SUD	Date : 6/02/2024
Site de :	COLOMIERS	Auditeur : Pierre PASCAL
Activités du site :	Production de GPI	NON
	Manipulation de GPI	OUI
	Transport de GPI	NON
	Stockage, logistique	OUI
	Recyclage	OUI
Aires de lavage de citernes	NON	
		N° affaire : 12438
		Durée de l'audit : 0,25 jour(s)
		Audit sur site : non

cochez les cases correspondantes

Contexte de l'organisme :	<p>Produits fabriqués sur le site Gamme KNAUF Therm. (Panneaux isolants PSE découpés et Entrevous découpés). Gamme POLYPLAC. (Doublages collés - isolant + plaque de plâtre)</p>
---------------------------	---

Site certifié / ISO 9001 / ISO 14001/BRC/...ou autre :	ISO 9001
--	----------

Taille des granulés plastiques présents sur le site :	de 1 mm pour les billes expansibles à 5mm pour les billes expansées
---	---

1 - EQUIPEMENTS		CONFORMITE	Commentaires (constats, documents analysés, lieux/zones audités...)
1.1.	Le site est doté d'équipements prévenant le rejet canalisé des granulés de plastiques industriels dans l'environnement : dispositifs de confinement et de récupération.	Conforme	Billes: 3 séparateurs HC sur les réseaux EU et EP. Billes: Bacs de rétention sous les équipements. Billes et poussières de PSE: Aspirateur GLUTTON. Billes et poussière de PSE: Balayeuse aspiratrice de la société de nettoyage. Poussières fines de PSE: Compacteur à poussière MAB plus filtres. Billes : Toiles de silo. Billes : Filets de récupération sur les abords extérieurs.
1.2	Les équipements et dispositifs en place sont adaptés aux dimensions des granulés susceptibles d'être présents sur le site.	Conforme	Les équipements et les dispositifs de confinement et de récupération sont en adéquation à la taille des granulés.
2- PROCEDURES			
2.1	Des procédures de prévention de la dispersion des granulés sont gérées et communiquées.	Conforme	Vu les consignes affichées pour la réception des matières premières expansibles 365QCE du 23/08/2023. Vu les consignes et les gammes affichées de nettoyage des postes de production , les extérieurs et du laboratoire (ex: zone D03) Vu le fichier d'enregistrement du programme de nettoyage et du suivi informatisé sur chaque poste de production. Vu le programme de GMAO. Vu le programme de vérification des zones de production lors du tour terrain quotidien (vu l'enregistrement 18/01/24. Vu la gamme de nettoyage extérieur (ex: logistique du 18/01 Vu procédure préventive conduite à tenir en cas d'épisode venteux 1469KSOMO
2.2	Les procédures sont adaptées aux dimensions des granulés de plastiques industriels présents sur le site	Conforme	Vu la consigne en cas de déversement accidentel de GPI 288KCE du 20/07/21 visé par chaque opérateur et affichée sur chaque zone identifiée à risque.
2.3	Les zones où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement sont identifiées.	Conforme	Vu la cartographie des zones à risque (détaillée zone par zone) pour les GPI et servant pour les audits de surveillance mensuelle. Zones broyeur/ compacteur + stockage sacs CIRCULAR - Découpeuse - Stockage- - espaces verts - Bassins- trémies - moulage + servitudes - presse - stockage blocs - découpeuses - emballeuses - stockage PSE - zones de chargement - déchargement - - ventilateurs MP.
2.4	Les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granulés de plastiques industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination dans l'environnement.	Conforme	Les emballages utilisés pour le stockage et la réception des billes expansibles sont adaptés (big bag et octabins spécifiques au transport des GPI) Les billes expansées sont stockées dans des silos adaptés (Toiles spécifiques dans un local sécurisé ou dans des trémies métalliques)
2.5	Ces emballages sont vérifiés périodiquement.	Conforme	Vu le registre informatisé de surveillance programmée et enregistrée des emballages au niveau des zones de stockage des emballages des granulés et des produits finis.

PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 2021

CERTI F 2109 - Avril 2023

2.6	Les granulés plastiques industriels répandus accidentellement sur le site sont ramassés et confinés.	Conforme	Les opérations de nettoyage avec les aspirateurs GLUTTON pour les billes et poussières fines de PSE sont réalisées quotidiennement dans chaque zone, atelier, stockage et derrière chaque machine.
2.7	Les bassins de rétention situés en amont des équipements de confinement et de récupération des granulés sont nettoyés régulièrement.	Conforme	Pas de bassin de rétention sur le site (les réseaux et séparateurs assurent le confinement et la récupération éventuelle des granulés) Vu le plan de maintenance pour les séparateurs (Curage deux fois par an par une entreprise agréée) Vu rapport juin 23 Vu les résultats d'analyses semestrielles des rejets d'eau pluviale et industrielle. vu rapport sept 2023
2.8	Les abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant sont nettoyés régulièrement.	Conforme	Une balayeuse mécanique à brosse nettoie deux fois par semaine les abords du site.
2.9	Le bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs de confinement et de récupération est vérifié régulièrement (maintenance, contrôle périodique)	Conforme	Vu le programme de maintenance MX GMAO
3- FORMATION, SENSIBILISATION			
3.1	Le personnel et les tiers intervenant sur le site sont formés et sensibilisés (affichage, procédures, plan de prévention...)	Conforme	Vu le registre de formation OCS liste des personnes formées au 26/01/2024 Vu le protocole de sécurité distribué aux transporteurs (brochure de sensibilisation aux chauffeurs pour le chargement et de déchargement des big bag et Octabins) Vu le plan de prévention 127K-4 du 5/02/2024 CLEAN EXPRESS précisant les modalités de surveillance et de nettoyage avant pendant et après les travaux. Vu la formation des locatiers 6/01/2024
4 - CONTRÔLE INTERNE			
4.1	Des contrôles internes semestriels du respect des procédures sont menés.	Conforme	Chaque zone fait l'objet d'un contrôle mensuel avec une évaluation suivant des critères définis permettant d'atteindre un niveau de maîtrise des dispersion des GPI optimum (aujourd'hui la cible est inférieure à 3 à l'intérieur des bâtiments de production et plateformes de stockage, inférieure à 2 sur le périmètre intérieur du site et égale à 1 (absence de GPI sur les abords extérieurs du site) Utilisation de l'application FORMS Office et des tablettes et téléphone.

Conclusions de l'audit : L'engagement pris depuis plusieurs années par le groupe KNAUF avec pour objectif, zéro perte de granulés, appelé "Opération Clean Sweep" a permis de mettre en place sur le site les actions nécessaires pour améliorer la configuration du site, établir et publier les procédures internes, former et responsabiliser les employés à la prévention, au confinement, au nettoyage et à l'élimination des pertes, auditer régulièrement les performances et engager les partenaires à poursuivre les mêmes objectifs. Cet objectif a pratiquement été atteint sur le site de COLOMIERS

AVIS

FAVORABLE

supprimer la mention inutile

L'exploitant met à disposition du public sur son site internet l'attestation de conformité ou une synthèse du/des rapport(s) d'audit, en retirant les informations relevant d'un secret protégé par la loi.